

VADE-MECUM À L'ATTENTION DES SECTIONS DE L'APF

COMMENT ENCOURAGER LES CANDIDATURES À UNE PROCHAINE ÉDITION DU PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES (PFJ)

Le présent vade-mecum a pour objectif d'accompagner les sections de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie dans la promotion du Parlement francophone des jeunes, afin d'encourager les candidatures et d'assurer une diffusion large et équilibrée de l'information auprès des publics concernés.



1. Mobiliser les réseaux sociaux

Les sections sont invitées à relayer les informations relatives au PFJ sur leurs réseaux sociaux, ainsi que sur ceux de leurs parlements, institutions partenaires, universités et structures associatives, en tenant compte des usages propres à chaque pays. Afin de faciliter la coordination et le suivi de ces actions, il est recommandé d'identifier systématiquement, les comptes du Parlement francophone des jeunes, de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et de l'Organisation internationale de la Francophonie dans les publications.



2. Relayer l'information auprès des instances jeunesse existantes

Dès réception du guide de sélection, les sections sont encouragées à informer les structures nationales de jeunesse existantes, notamment les parlements nationaux des jeunes lorsqu'ils sont constitués. Lorsque cela est pertinent, les représentants de ces instances peuvent être associés à la diffusion de l'information afin de renforcer la visibilité du programme et d'élargir le public touché.



3. Sensibiliser les parlementaires membres de l'APF

Les sections peuvent sensibiliser les parlementaires membres de l'APF afin qu'ils relaient l'information relative au PFJ, en particulier dans leurs circonscriptions, auprès des jeunes, des établissements d'enseignement et des réseaux associatifs. Cette mobilisation contribue à une meilleure appropriation du programme et à un ancrage territorial renforcé.



4. S'appuyer sur les médias et canaux d'information classique

Il est recommandé de communiquer, lorsque cela est possible, par l'intermédiaire des chaînes parlementaires ainsi que des médias écrits et radiophoniques s'adressant à la jeunesse et aux publics francophones. Ces relais permettent d'informer un public plus large de la tenue du PFJ et des modalités de candidature.



5. Mobiliser les anciens du Parlement francophone des jeunes

Les anciens participants du PFJ constituent des relais précieux pour la promotion du programme. Leur expérience peut être mise à contribution afin de valoriser le dispositif et d'encourager de nouvelles candidatures. Ils peuvent notamment relayer l'information au sein de leurs associations, de leurs universités et de leurs réseaux, en partageant leur parcours et leur engagement.



6. Coordination et information complémentaire

Pour toute information complémentaire ou pour accompagner les sections dans la mise en œuvre de ces actions, le Secrétariat général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie se tient à votre disposition à l'adresse suivante : pfj@apf-fr.org